

Conseil municipal du 17 mai 2017

Question orale posée par Monsieur Alain Afflatet pour le groupe Ensemble pour un avenir meilleur

Respect de la ville, bonne gouvernance et courtoisie.

Depuis 2014 à plusieurs reprises notre groupe vous a alerté concernant l'affichage sauvage dans notre ville. Notre dernière alerte date du 7 avril 2017, par une lettre ouverte adressée à Monsieur le Maire. Lettre restée d'ailleurs sans réponse à ce jour. Notre question d'aujourd'hui reprendra pour l'essentiel les termes de notre lettre, à savoir :

Monsieur le Maire,

Depuis longtemps et à maintes reprises, nous vous avons fait part de notre refus de voir notre ville de Vitry maintenue dans un état de saleté déplorable, et dégradée par des affichages de toutes sortes (politique, concert, et bien d'autres), et en tous lieux, au mépris de toutes règles de civisme et réglementaires. Hors d'autres villes de droite comme de gauche subissent le même phénomène, mais elles ont pris des initiatives, nettoyant et verbalisant systématiquement. Mais à Vitry rien ne change. Permettez-nous de vous rappeler un peu d'histoire : Souvenez-vous : C'était y a un an, et vos paroles en séance du conseil municipal avaient heurté quelques uns d'entre nous.

-En mars 2016, lors du conseil municipal, j'abordais le sujet de la dégradation de la commune. Dans l'enceinte de la mairie, en séance du Conseil, votre réponse en tant que Maire n'a pas manqué de surprendre. En effet, Monsieur le Maire, vous avez apporté votre caution à cet affichage sauvage en le déclarant comme de "tradition" à Vitry. Vous avez, qui plus est, ironisé sur le fait que cette communication que vous soutenez puisse servir une propagande qui pouvait déplaire à l'opposition. Vous êtes même allé jusqu'à afficher une certaine satisfaction lorsque vous avez ajouté benoîtement que ces agents de la ville qui omettaient sélectivement de nettoyer quelques endroits faisaient bien leur travail. Au regard de la démocratie et du respect mutuel qu'elle impose à ses représentants, ces propos provocateurs, partisans et irrespectueux adressés à des conseillers municipaux en séance du conseil, ont choqué. De nombreux vitriots attendent que cesse ce mépris affiché de toute opposition, de la démocratie, et des habitants et surtout de l'image dégradante pour la ville et ses habitants.

En cette période de campagne électorale, nous pensons utile de vous rappeler encore une fois que le respect du bien public, l'hygiène et la salubrité de la ville, la propreté de l'espace public ne souffrent pas d'être bafoués. Tous les affichages en dehors des panneaux que vous avez mis à disposition sont interdits. Sur les murs de façade comme, et surtout, sur les panneaux administratifs.

La question d'aujourd'hui est simple :

Quand et comment comptez-vous faire appliquer la loi ?

Réponse de madame Isabelle Lorand, adjointe au maire en charge de la communication et de la citoyenneté

Mesdames, messieurs,
Chers collègues
Monsieur Afflatet,

A nouveau vous nous interpellez sur la question de l'affichage en période électorale. Pour mémoire, j'ai déjà répondu à la même question au Conseil municipal du 12 novembre 2016. J'ai bien compris que la réponse ne vous convenez pas, mais elle ne va pas changer aujourd'hui.

Oui nous sommes en période électorale, les présidentielles viennent de s'achever, les primaires de certains partis avant elles et les élections législatives sont devant nous. La municipalité est attachée à la diversité et l'engagement politique des citoyens. Particulièrement dans ce moment où certains substituent la technocratie à la représentativité du suffrage universel, et où le débat démocratique est fragilisé par l'omniprésence des sondages devenus l'alpha et l'oméga de toute campagne électorale.

Il nous semble important que l'opinion des citoyens se construise aussi dans un rapport de proximité, dans le débat avec des personnes qu'elles côtoient quotidiennement et pas seulement par le biais de la télévision et d'internet.

Depuis novembre 2016, comme je m'y étais engagée en vous répondant, nous avons augmenté les sites d'affichage libres et nous poursuivrons cette démarche. Après, vous ciblez une force politique, je pense qu'à nouveau votre regard est partial puisque d'autres, notamment l'UPR, ont littéralement recouvert le moindre espace de mur ou de mobilier urbain de notre ville, comme vous-même l'avez fait en 2014 lors des dernières élections et en 2016 lors des primaires de la droite. Si désormais vous avez évolué, j'espère, et nous travaillons dans ce sens, que chacune et chacun puisse s'exprimer tout en respectant l'espace public. C'est l'idée que nous nous faisons du Vivre Ensemble à Vitry, une ville que nous souhaitons toujours plus équilibrée, généreuse, citoyenne et à laquelle les Vitriotes et les Vitriots sont fiers d'appartenir.